

INFORMATION AUX FAMILLES

FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PENDANT LA PÉRIODE DE DÉCONFINEMENT

A l'attention des parents d'élèves de l'école élémentaire Houille Blanche

Madame, Monsieur,

Cette semaine de reprise a été activement consacrée à la préparation du fonctionnement de l'école pendant le déconfinement en fonction du respect du protocole national sanitaire et du contexte local (locaux, personnels).

Ainsi à l'issue de cette première semaine, je vous prie de bien vouloir trouver ci-dessous les informations concernant le fonctionnement de l'école pendant la période de déconfinement.

Comment va se dérouler la scolarisation de mon enfant pendant la période de déconfinement ?

Durant le déconfinement, les élèves suivent leur scolarité selon deux situations possibles :

- à la maison avec la poursuite de l'enseignement à distance ;
- en classe certains jours de la semaine avec poursuite de l'enseignement à distance à la maison les autres jours. Cette situation concerne uniquement les enfants des familles volontaires.

Quelles sont les conditions d'ouverture de l'école ?

L'école ne peut ouvrir que si le protocole sanitaire national est respecté.

Ce qui implique une réorganisation des services de la mairie de manière :

- à assurer le nettoyage requis des locaux et des matériels ;
- à fournir l'équipement nécessaire pour que les règles d'hygiène puissent être appliquées ;
- à réorganiser le fonctionnement et l'organisation du périscolaire.

Cela implique également une réorganisation des temps de classe pour appliquer les règles strictes relatives aux gestes barrière et au maintien de la distanciation physique.

Quelles règles seront à suivre à l'école dans le cadre du protocole sanitaire national ?

- Les parents ont un rôle actif dans le respect des gestes barrière (*explication à leur enfant, fourniture de mouchoirs en papier jetables, ...*).
- Chaque matin, les familles surveillent l'apparition de symptôme chez leur enfant avec une prise de température quotidienne avant qu'il ne parte à l'école. En cas de symptôme ou de fièvre (37,8°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'école.
- Les points et horaires d'accueil et de sortie des élèves sont respectés (les horaires échelonnés vous seront communiqués aussi bien pour l'arrivée que pour la sortie).
- Seuls les élèves pénètrent dans l'enceinte de l'établissement.
- Le garage à vélos et trottinettes au sein de l'école est neutralisé. Les vélos et trottinettes sont parqués si besoin dans la cour avec cadenas au risques et périls des parents.
- Aux abords de l'école, les règles de distanciation physique de 1 mètre sont à respecter pour chacun.
- Les élèves doivent procéder à un lavage des mains soigneux et régulier plusieurs fois dans la journée (arrivée, avant et après être allé au WC, avant chaque retour en classe ...)
- Les élèves se déplacent en file indienne toujours espacés de la distanciation physique, dont le principe est le respect d'une distance minimale d'un mètre entre chaque personne,
- Tout contact est interdit
- En classe, chaque élève aura une place attribuée et ne pourra pas se déplacer. La distanciation physique sera aussi appliquée (les élèves ne pourront pas être assis côte à côte)
- L'élève doit avoir son matériel (trousse, cahiers, manuel, feuilles). L'utilisation du matériel collectif partagé entre élève est interdite.
- Les récréations sont organisées par groupes de classes (les élèves ne resteront qu'avec leur groupe), en tenant compte des recommandations relatives à la distanciation et aux gestes barrière ; en cas de difficulté d'organisation, elles peuvent être remplacées par des temps de pause en classe.
- Les personnels de l'école portent des masques.

V. Lien vidéo <https://www.youtube.com/watch?v=szymTEXVumU&feature=youtu.be>

Comment sont constitués les groupes d'élèves qui reviendront en classe ?

Les élèves sont les enfants des familles volontaires.

Les élèves qui ont une vulnérabilité de santé au regard du virus Covid-19 ou qui vivent avec une personne ayant cette vulnérabilité ne doivent pas être présents à l'école.

Quel est le planning de reprise dans notre école pour les enfants des familles volontaires qui acceptent les règles de fonctionnement liées au retour à l'école et qui s'engagent sur ce dispositif ?

Dans notre école, deux contraintes fortes qui nous sont imposées par la situation ont présidé à l'organisation du retour en classe :

- **Un nombre de salles de classe susceptibles d'être nettoyées selon le protocole limité à 7 (salles fixes)**
- **Le principe : un enseignant unique pour un groupe dans une salle, afin de limiter les contacts.**

De ce fait, les cours de langue ne reprendront pas en présentiel, ils continueront à être assurés à distance.

Les niveaux prioritaires pour la reprise sont les CP et CE1, CM1 et CM2.

Pour les trois classes de CP, les classes de CE1 de Mme La Mouche et de Mr Guichard, les classes de CM1 de Mmes Favré et Cordier, les CM1/CM2 de Mme Romero, les CM2 de Mme Moulin et de Mr Peterschmitt :

Les classes sont séparées en deux groupes afin d'être en petit nombre (moins de 12). Ces deux petits groupes seront répartis entre les lundis et jeudis ou les mardis et vendredis selon les classes. Ainsi, les élèves viendront en classe un jour dans la semaine.

Les autres jours seront assurés en cours à distance comme c'était le cas jusqu'à maintenant.

C'est également le cas pour la classe de CM2 de Mme Michel et de Mr Delaborde qui continuera l'école à la maison.

Pour les classes de CE1-CE2, CE2 de Mmes Faye et Briat, CE2 de Mme Engelmann, CE1-CE2 de Mmes Tricard et Plançon, CE2-CM1 de Mme Muller

Les élèves viendront en un groupe de 12 maximum le mercredi matin. Les maitresses établiront les groupes sous peu avec le souci de critères pédagogiques.

Les enseignants de ces classes qui reprennent le chemin de l'école contacteront directement les élèves concernés d'après l'enquête d'intention d'ici lundi soir pour les informer du jour d'école retenu, des horaires et de la porte d'entrée imposée.

Pour les élèves dont les parents font partie des professions prioritaires au regard de la gestion de la crise sanitaire :

Je les contacterai directement pour valider leur besoin. Deux groupes de 12 maximum seront constitués pour toute la semaine. Afin de limiter les contacts, les élèves ne rejoindront pas leur classe, ils seront toujours dans le même groupe multi-niveau et dans la même salle. Les enseignants se relaieront sur plusieurs jours pour assurer leur prise en charge.

Toutes les familles s'engagent à ce que leur enfant suive ce dispositif avec assiduité.

A la fin du mois de mai, un bilan de ce retour par petit groupe sera effectué au regard de l'évolution de la situation sanitaire. Si les conditions le permettent, nous pourrions peut-être accueillir davantage d'élèves.

Quel est de l'agenda de reprise ?

- 14 et 15 mai : rentrée des groupes de niveau CP et des enfants prioritaires
- Semaine du 18 mai : rentrée des autres groupes de niveau

En vous souhaitant de bien vous porter, recevez, Madame, Monsieur, mes cordiales salutations.

C. Karadi
Directrice de l'Ecole Internationale Houille Blanche